

**COMMUNE DE BAYONNE**  
**Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2022**  
**DELIBERATION N° DE-2022-031**

L'an deux mil vingt deux, le 10 février, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni Salle Lauga, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h49.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

**Présents :**

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ, M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

**Absents représentés par pouvoir :**

Mme LAUQUÉ à M. ETCHEGARAY ; M. CORRÉGÉ à Mme LOUPIEN-SUARES ; M. LAIGUILLON à M. LACASSAGNE ; Mme MOTHE à M. ERREMUNDEGUY ; M. ETCHETO à Mme DUPREUILH ; Mme BROCARD à Mme LIOUSSE.

**Absent(s) :**

Mme BENSOUSSAN.

**Secrétaire :**

M. BOUTONNET-LOUSTAU

---

*Entendu le rapport de M. SALANNE,*

**OBJET : MARCHES PUBLICS** – Nettoyage de certains bâtiments de la Ville - Lot n° 5 - Avenant n° 1.

En mai 2019, la Ville de Bayonne a conclu avec la société Léa Services un accord-cadre mono-attributaire, sans minimum ni maximum, sur appel d'offres ouvert (n°19071) pour le nettoyage de différents sites de la Ville (nettoyage régulier des bureaux municipaux, des vitres des locaux situés avenue de la Légion Tchèque de la maison Bellecave). Ce contrat, réservé aux entreprises adaptées ainsi qu'aux établissements et services d'aide par le travail, comprend pour partie, des prestations de nettoyage ponctuel à bons de commande, facturées sur la base d'un taux horaire figurant dans le contrat. Ainsi, le contrat se compose d'une part fixe (travaux réguliers) et d'une part à bons de commande (sans montant minimum ni maximum).

L'accord-cadre a été conclu pour une durée de un an, reconductible trois fois, pour trois périodes de un an.

Les prestations régulières s'élèvent sur 12 mois à 11 767,00 € HT.

De la même manière les prestations ponctuelles sont estimées sur 12 mois à 2 824,00 € HT.

Le montant total annuel du marché est de 14 591,00 € HT.

Au cours de l'exécution des prestations régulières, il s'est avéré nécessaire d'intégrer de nouvelles prestations qui concernent le local situé au 4ème étage du bâtiment de logements situé dans l'enceinte de l'école élémentaire des Arènes et destiné à héberger les volontaires du Service civique. Le nettoyage des lieux sera effectué une fois par semaine.

Le montant de la plus-value s'élève à 1 119,00 € HT.

Le montant total annuel des prestations régulières supplémentaires est ainsi porté à 12 886,00 € HT, soit une augmentation de 9,5 % par rapport au montant initial de ces prestations.

Le montant total annuel de l'accord-cadre est donc de 15 710,00 € HT soit une augmentation de 7,67 %.

Compte tenu que la plus-value dépasse le seuil de 5 % du montant initial du contrat, cet avenant a préalablement été présenté à la commission d'appel d'offres le 27 janvier 2022, laquelle a émis un avis favorable.

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver la plus-value au contrat et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer avec la société Léa Services l'avenant n° 1 à intervenir.

*Ont signé au registre les membres présents.*

**Adopté à l'unanimité**

Par délégation du Maire  
**David Tollis**  
Directeur général adjoint

Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne



## AVENANT N°1

### **A - Identification du pouvoir adjudicateur**

Ville de Bayonne  
HÔTEL DE VILLE  
1 AVENUE MARECHAL LECLERC  
64100 BAYONNE

Tél : 05.59.46.61.63  
Télécopie : 05.59.59.30.91  
Courriel : marches@bayonne.fr  
Adresse internet(U.R.L) : <http://www.bayonne.fr>

Représentée par : Monsieur Jean-René Etchegaray, Maire de Bayonne

### **B - Identification du titulaire de l'accord-cadre**

LEA SERVICES  
6 Rue de Chanzy  
40100 DAX  
contact@leaservices.fr  
SIRET : 53286097000013

Représentée par Madame Nathalie BRINGAS, Présidente

### **C - Objet de l'accord-cadre n° 19071**

**NETTOYAGE DE CERTAINS BÂTIMENTS DE LA VILLE - Lot n° 5 : Réservee aux entreprises adaptées (EA) et aux Etablissements ou services d'aide par le travail (ESAT) - Nettoyage des bureaux et des vitres de l'Avenue de la Légion Tchèque, maison Bellecave**

Date de signature du contrat : 27/05/2019  
Date de transmission au contrôle de légalité : 03/06/2019  
Date de la notification : 03/06/2019

Durée de la période initiale : accord-cadre conclu pour une période initiale de 12 mois.

Nombre de périodes de reconduction : 3  
Durée de chaque période de reconduction : 12 mois  
Durée maximale du contrat, toutes périodes confondues : 48 mois

Montant initial de l'accord-cadre :  
Sans minimum ni maximum

Montant estimatif annuel HT :

(Taux de TVA : 20,0 %)

-prestations régulières	11 767,00 € HT
-Prestations ponctuelles	2 824,00 € HT
	14 591,00 € HT

## D - Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de modifier les prestations initialement prévues à l'accord-cadre. Les modifications portent sur les points suivants :

du

- intégration de nouvelles prestations de nettoyage réalisées au 4ème étage du bâtiment, pour les logements situés dans l'enceinte de l'école élémentaire des Arènes, rue Ménagère Saube Le Bile à Bayonne.

Ce local est destiné à héberger les volontaires du service civique. Le nettoyage des lieux sera effectué une fois par semaine. Les conditions d'exécution des prestations sont celles de l'accord-cadre.

Ces prestations supplémentaires, d'un montant de 1 119 euros HT, s'ajoutent à la part des prestations régulières dont le montant estimatif initial s'élevait à 11 767 euros HT.

Ainsi, le nouveau montant des prestations régulières s'élève à 12 886 euros HT, ce qui porte le montant estimatif annuel de l'accord-cadre à 15 710 € HT.

## E - Signature du titulaire de l'accord-cadre

A .....

Le .....

Signature du titulaire

## F - Signature du pouvoir adjudicateur

A .....

Le .....

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur  
Monsieur Jean-Marc SALANNE,  
Conseiller municipal délégué  
à la commande publique

## **G - Notification de l'avenant au titulaire de l'accord-cadre**

### **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent avenant »

A .....

Le .....

**Signature**

### **En cas d'envoi en LR AR :**

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du contrat)

### **En cas de notification par voie électronique :**

Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire de l'accord-cadre :

Accusé de réception en préfecture  
064-216401026-20220210-22\_04542-DE  
Date de télétransmission : 15/02/2022  
Date de réception préfecture : 15/02/2022

Accusé de réception en préfecture  
064-216401026-20220210-22\_04542-DE  
Date de télétransmission : 15/02/2022  
Date de réception préfecture : 15/02/2022